

## Communiqué de presse



### Création de RESPIC : 11 établissements de santé privés d'intérêt collectif adhérents à la FEHAP s'associent pour la recherche en ESPIC

Paris, le 9 juillet 2019 - Onze établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) adhérents à la FEHAP, conscients de la valeur et de l'enjeu d'une recherche clinique de qualité pour mieux répondre aux besoins et attentes des usagers, ont décidé, avec le soutien de la Fédération, de créer une association dédiée à la recherche : RESPIC. Elle est présidée par Jean-Patrick Lajonchère, Directeur général de la Fondation Hôpital Paris Saint-Joseph.

Les établissements adhérents à la FEHAP se sont toujours investis dans la recherche clinique. Dès 1955, le centre chirurgical Marie Lannelongue menait les premières opérations à « cœur ouvert » sous circulation extracorporelle faites en Europe. Aujourd'hui, l'Hôpital Foch est à l'origine de la première greffe d'utérus en France. Ensemble, les ESPIC adhérents à la FEHAP se classent au 5<sup>ème</sup> rang français de la recherche clinique selon les indicateurs nationaux<sup>1</sup> (Publications scientifiques, recherche clinique, enseignement).

RESPIC concrétise la collaboration des établissements de santé FEHAP en matière de recherche clinique. Elle a pour vocation de réunir leurs forces et leurs moyens pour exploiter au mieux leur potentiel et participer au développement de la recherche clinique en France. Il s'agit d'un enjeu majeur pour la compétitivité de notre pays et sa place dans la dynamique de croissance mondiale.

La première action de RESPIC est la création d'une plateforme à destination des industriels. Celle-ci vise à orienter ces derniers et à faciliter le déroulement des essais cliniques aussi bien concernant les médicaments que les dispositifs médicaux. Le principe est simple : apporter une visibilité sur les ressources et les files actives des membres grâce à une cartographie et à des retours directs des services de l'Information Médicale en cas de demandes plus spécifiques. En parallèle, les industriels pourront continuer à s'adresser en direct aux établissements selon leur souhait.

De plus, l'association met en place des pôles ressources permettant de renforcer les compétences des membres (vigilance, méthodologie, juridique, valorisation...) tout en améliorant les procédures et l'assurance qualité.

#### **RESPIC, en chiffres<sup>2</sup>, c'est :**

- 11 établissements fondateurs
- 1739 publications
- 899 médecins ayant publié en 2017
- 326 essais cliniques interventionnels promus en interne

---

<sup>1</sup> Selon les indicateurs nationaux utilisés dans le cadre des financements MERRI (Mission d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation)

<sup>2</sup> Données consolidées pour l'année 2017

- *La participation à 857 essais en promotion externe*
- *9 626 inclusions dans des essais interventionnels*
- *Plus de 91% d'essais industriels clos avec inclusion.*

### **A propos de RESPIC :**

RESPIC est une association dédiée à la recherche clinique initialement fondée par 11 établissements privés d'intérêt collectif adhérents à la FEHAP. Elle a vocation à réunir ses membres autour de leurs moyens et de leurs forces pour soutenir pleinement le développement d'une recherche clinique de qualité pour mieux répondre aux besoins et attentes des usagers.

Membres fondateurs :

- Association Hôpital Foch
- Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc
- Fondation Hôpital Paris Saint-Joseph
- Fondation Ophtalmologique Adolphe de Rothschild
- Groupement des Hôpitaux de l'Institut Catholique de Lille
- Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon
- Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble
- Hôpital Européen Marseille
- Hôpital Marie Lannelongue
- Hôpital Saint-Joseph.
- Institut Mutualiste Montsouris

Contact :

Jean-Patrick Lajonchère – Président de RESPIC – 01 44 12 35 00

### **A propos de la FEHAP :**

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, née en 1936, est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente depuis 80 ans dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres, c'est 4 700 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

En savoir plus : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

*Contacts presse :*

Maryse de Wever – Directrice de la communication et des relations institutionnelles –  
maryse.deweever@fehap.fr – 06 77 20 93 81 - 01 53 98 95 30

Nina Plantin - Chargée de relations publiques - nina.plantin@fehap.fr - 01 53 98 95 44